

Gland, le 22 juin 2018

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 21 juin 2018**

Présidence : M. Patrick VALLAT

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 41 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder un crédit de CHF 1'890'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'890'000.-.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Patrick VALLAT

Karine TEIXEIRA FERREIRA